


CCAS


Le **Centre Communal d'Action Sociale** n'est pas une commission. Il est géré par un Conseil d'Administration composé d'élus mais aussi de représentants de divers organismes sociaux.

CONTACT C.C.A.S.

C.C.A.S. La Chapelle-Launay

2 place de l'Eglise
44260 LA CHAPELLE-LAUNAY

 02 40 58 33 05

 [Courriel](#)

Composition du Conseil d'Administration du CCAS



Le CCAS de la commune compte 10 membres et est présidé par le Maire.

Parmi les 10 membres nous retrouvons 5 élus et 5 représentants d'associations caritatives. Le CCAS compte, parmi ses missions, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables de la commune. Il importe de prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées et d'accompagner toute personne en difficulté financière ou sociale.

En cas de besoin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par mail à

Président

- › Michel GUILLARD

Elus

- › Julie RABINAND,
- › Adeline MASSON,
- › Christelle ARDOUIN,
- › Jean-Paul HUOU (à partir de sept. 2023)
- › Emmanuel LEMERCIER (à partir de sept. 2023)

Membres extérieurs à la municipalité

- › Thérèse GUIHENEUF représentant le Secours Catholique,
- › Alain JUBEAU représentant la FNATH (Fédération Nationale des Associations des Travailleurs Handicapés)
- › Chantal BRETÉCHÉ représentant Alpha'Répit
- › Michelle ALLAIN représentant Vacances et Familles
- › Michel GILQUIN représentant le Club des Aînés.

Le rôle du CCAS



- › Actions de prévention, assistance et secours en faveur des personnes âgées et des personnes défavorisées,
- › Gestion de la téléassistance pour les personnes âgées ou dépendantes,
- › Instruction des dossiers de demande d'aide sociale (APA et AAH),
- › L' élection de domicile,
- › L'accompagnement dans la constitution et le suivi des dossiers auprès d'organismes tels que les démarches auprès de la MDPH,
- › Organisation du repas des aînés et des colis,
- › ALEOP Gratuit.

Le CCAS se réunit en mairie, pour étudier les demandes de Capellaunésiens, notamment des demandes d'aide financière.

Mais avant cela, les Capellaunésiens, qui souhaitent établir une demande d'aide, doivent prendre contact avec le C.C.A.S à la mairie, leur principal interlocuteur, afin de constituer un dossier.

<https://lachapellelaunay.fr/sante-solidarite/action-sociale/ccas-4621.html>

Pensez à vous munir des pièces justificatives de ressources et de charges mensuelles.

Actions menées par le CCAS

Bourse aux activités



Le CCAS de la commune propose une bourse aux activités pour les jeunes de 4 à 18 ans, sous conditions de ressources.

Plus d'informations, rdv à la rubrique [Soutien activité périscolaire](#) 

Repas et colis des aînés

Repas des aînés

Chaque année, le CCAS propose aux aînés de la commune un repas de fête, le samedi midi suivant les vœux de la municipalité.

Depuis janvier 2024, c'est le traiteur Champ des saveurs, de Plessé qui ravit les papilles des convives accompagné du pain de la Ruche à Pains et servi à table par les élus municipaux.

Repas des aînés - janvier 2023







Colis des aînés

Pour les aînés ne pouvant se déplacer, un colis est déposé par les élus après la date du repas.

De 2021 à 2023, le CCAS a travaillé avec l'épicerie vrac de Saint Etienne de Montluc «Du Bonheur en Bocal» pour proposer un colis composé de produits bio, locaux et dans une démarche de réduction des déchets.

Décembre 2024, c'est O2 Primeur, épicerie de Nort-sur-Erdre qui a confectionné les colis !

Don au CCAS

Le CCAS remercie les aînés qui choisissent de faire don de leur repas ou colis au CCAS.

Courrier intergénérationnel





